

À L'ATTENTION DES FAMILLES

PERMANENCE CANTINE

2ème TRIMESTRE 2025-2026

Les familles (qui ne sont ni en prélèvement ni en paiement en ligne) doivent obligatoirement confirmer l'inscription de leur (s) enfant (s) à chaque permanence auprès du service scolaire - Mairie d'Elne

**FAUTE D'ACCOMPLIR CETTE DEMARCHE
L'ENFANT NE SERA PAS ACCEPTÉ EN CANTINE**

Cantine JANVIER 2026

Du lundi 01 décembre 2025
au vendredi 05 décembre 2025

Cantine FEVRIER 2026

Du lundi 05 janvier 2026
au vendredi 09 janvier 2026

Cantine MARS 2026

Du lundi 02 février 2026
au vendredi 06 février 2026

HORAIRES DES PERMANENCES

**Lundi - Mardi - Mercredi -
Jeudi - Vendredi**
09h00 - 11h30
14h00 - 16h00

**Nous rappelons qu'il est obligatoire de procéder
au règlement à chacune des permanences.**

Pour les repas « au ticket », il nous faut les réservations 15 jours à l'avance.